

14/Nov/2014

À l'attention du Directeur général / Responsable Technique

**Avis de sécurité urgent**

**Écrou de fixation de l'articulation pour appareil de réchauffement néonatal  
Fisher & Paykel Healthcare**

---

**Identifiant FPH FSCA : FA-2014-002**

**Type de mesure : Rappel et retrait du produit en milieu hospitalier**

---

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT CONCERNÉ :**

Les appareils de réchauffement néonataux Fisher & Paykel Healthcare (FPH) de la série IW900 sont conçus pour faciliter la thermorégulation des nouveau-nés pesant jusqu'à 10 kg. Sont potentiellement concernés les nouveau-nés dans les salles de travail et d'accouchement, dans les unités de soins intensifs en néonatalogie et pédiatrie et dans les pouponnières d'hôpital.

**MOTIF DU RAPPEL :**

Fisher & Paykel Healthcare publie le présent avis de sécurité volontaire en raison de deux signalements confirmés de rupture de l'écrou assurant la fixation de la tête de l'appareil de réchauffement. La rupture de l'écrou peut entraîner un détachement partiel de la tête de l'appareil de réchauffement et son basculement vers le berceau. Dans les cas signalés, la tête de l'appareil de réchauffement n'a pas touché le patient. Toutefois, il existe un risque de contact entre la tête de l'appareil de réchauffement et le patient placé dans le berceau, et donc de graves lésions.

D'après nos investigations, ces incidents sont dus à un défaut de production limité à deux lots d'écrous. Ces écrous ont été utilisés uniquement pour la fabrication de certains lots d'appareils de réchauffement néonataux et de pièces détachées.

## NUMÉROS DE MODÈLE ET DE SÉRIE/LOT CONCERNÉS :

Numéro de modèle (REF)		Numéros de série (SN) et numéros de lot (LOT) concernés
Appareils de réchauffement néonataux	IW910XXX	071116ZZZZZZ – 090810ZZZZZZ
	IW920XXX	
	IW931XXX	
	IW932XXX	
	IW933XXX	
	IW934XXX	
	IW951XXX	
	IW952XXX	
	IW953XXX	
	IW954XXX	
	IW980XXX	
IW990XXX		
Pièces détachées	043041129	071116 – 090810
	043041130	
	043041131	
	043042359	
	648040142	

La mention XXX remplace le code de variante du modèle par pays : AEA, AEK, AEU, AFS, AFU, AGU, AMS ou JEU.

La mention ZZZZZZ remplace le numéro à six chiffres spécifique de chaque appareil de réchauffement néonatal.

### MESURES PRISES PAR FISHER & PAYKEL HEALTHCARE :

Fisher & Paykel Healthcare expédie à tous les clients concernés des écrous de remplacement pour la fixation de l'articulation.

### INSTRUCTIONS :

#### Au sujet des produits de votre inventaire :

- Étape 1 :** Identifiez tous les appareils de réchauffement néonataux concernés dans votre stock en contrôlant les numéros REF et SN sur l'étiquette (voir les exemples aux Figures 1 et 2).
- Étape 2 :** Identifiez toutes les pièces détachées concernées dans votre stock en contrôlant les numéros REF et LOT sur l'étiquette (voir l'exemple à la Figure 3).
- Étape 3 :** Vérifiez les registres de vos unités équipées d'un appareil de réchauffement néonatal pour déterminer si des pièces détachées concernées ont été installées sur d'autres appareils. Si vous n'êtes pas en mesure d'identifier les appareils de réchauffement

néonataux susceptibles de comporter des pièces détachées concernées, veuillez contacter FPH aux coordonnées ci-dessous.



Figure 1 – Emplacement de l'étiquette sur l'appareil



Figure 2 – Numéro de modèle (REF) et numéro de série (SN) sur l'étiquette de l'appareil



Figure 3 – Numéro de modèle (REF) et numéro de lot (LOT) sur l'étiquette de la pièce détachée

**Étape 4 :** Remplacement de l'écrou concerné.

- Mettez hors service l'appareil de réchauffement néonatal concerné.
- Arrêtez l'appareil de réchauffement et débranchez-le du secteur.
- Soutenez la tête de l'appareil de réchauffement pendant le démontage pour l'empêcher de tomber.
- Suivez les étapes A à F dans la Figure 4 ci-après pour remplacer l'écrou.
  - Assurez-vous que la rondelle de l'articulation reste en place pendant l'installation du nouvel écrou.
  - Vérifiez que la tête de l'appareil de réchauffement est bien fixée, qu'elle peut pivoter librement et que le cran d'arrêt retient la tête en position centrale.
- Rebranchez le cordon secteur, remettez en marche l'appareil de réchauffement et vérifiez l'absence de codes d'erreur ou d'alarmes avant la remise en service.

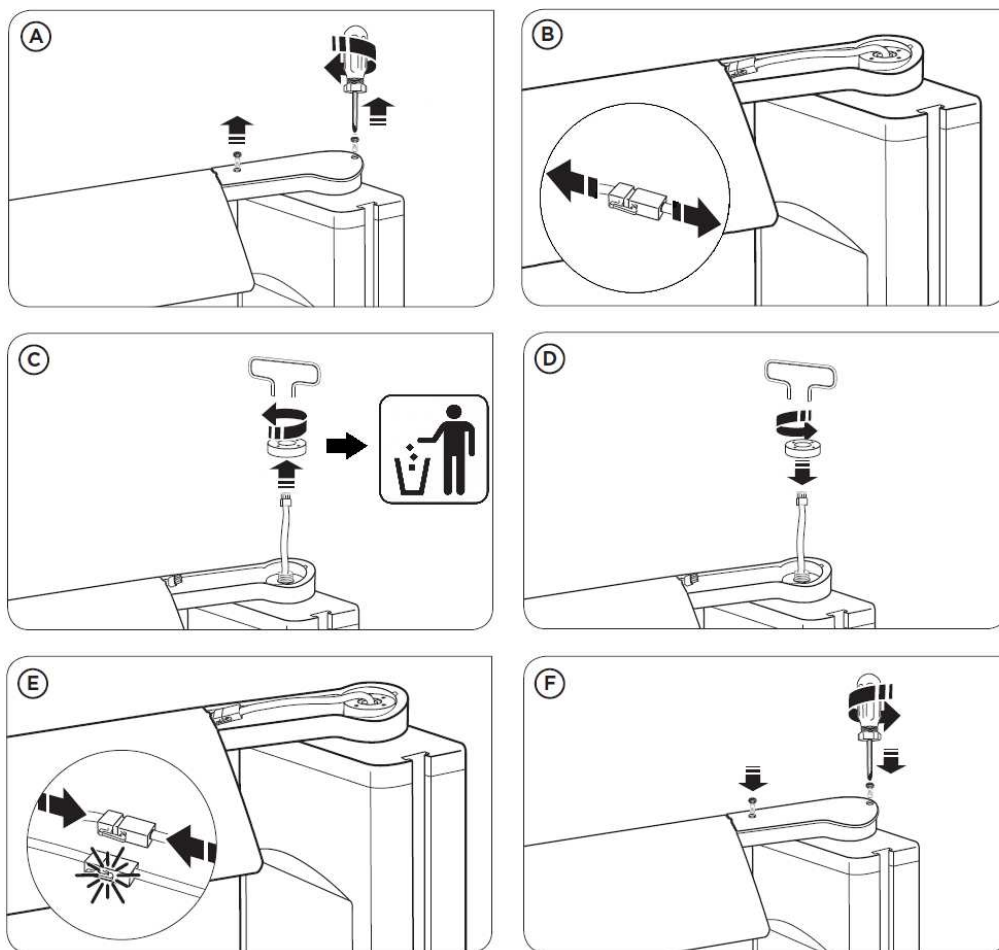


Figure 4 – Retrait et remplacement de l'écrou concerné

**Étape 5 :** Remplissez la Section A « Inspection du stock » du Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent et renvoyez-le à votre représentant FPH [M. Yann Breton](#)

## Si vous avez distribué des produits :

**Étape 1 :** Examinez vos registres de vente et déterminez si des appareils de réchauffement néonataux et/ou des pièces détachées concernés ont été distribués à vos clients, puis remplissez la section B « Signalement aux clients » sur le Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent. Veuillez signer le Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent et le renvoyer à votre représentant FPH [M. Yann Breton](#)

**Étape 2 :** Si les appareils de réchauffement néonataux et/ou les pièces détachées concernés n'ont pas été distribués, veuillez ignorer les étapes 3 à 7.

Si vous déterminez que des appareils de réchauffement néonataux et/ou des pièces détachées concernés ont été distribués à vos clients, dressez la liste de ces clients à des fins de suivi à l'aide de la Fiche de suivi clients fournie dans l'email. Indiquez si chacun client est un distributeur ou un hôpital.

**Étape 3 :** À l'aide de cette liste, informez immédiatement les clients concernés par téléphone ou par email. Demandez-leur de vérifier s'ils sont en possession d'appareils de réchauffement néonataux et/ou de pièces détachées concernés et organisez leur remplacement. Informez-les que d'autres instructions suivront par écrit.

**Étape 4 :** Produisez un Avis de sécurité urgent et un Formulaire de réponse en utilisant les modèles pour hôpital et pour distributeur fournis dans l'email et en modifiant le texte en rouge.

**Étape 5 :** Envoyez par courrier recommandé et suivi l'Avis de sécurité urgent et le formulaire de réponse à tous les clients concernés dans les **cinq (5) jours ouvrés** suivant la réception de cette lettre.

**Étape 6 :** Remplissez les champs suivants de la Fiche de suivi clients :

- Dates auxquelles vous avez envoyé aux clients l'Avis de sécurité urgent et les Lettres de rappel
- Date de réception de chaque formulaire de réponse rempli
- Numéro de suivi des courriers envoyés aux clients

Remarque : Tous les formulaires de réponse doivent être conservés et envoyés à votre représentant FPH [M. Yann Breton](#)

**Étape 7 :** Si un client ne répond pas à l'Avis de sécurité urgent dans les **15 jours ouvrés** suivant le premier contact par courrier, veuillez le recontacter au mois **trois fois** en envoyant des Lettres de rappel. Créez une Lettre de rappel à l'aide du modèle fourni dans l'email. Saisissez le type de rappel (premier, deuxième, dernier) et la date à laquelle vous envoyez le courrier.

- Le rappel doit être envoyé dans les 15 jours ouvrés suivant la date de la dernière tentative. Veuillez consigner la date et le résumé des tentatives faites sur la Fiche de suivi clients à des fins d'archive.

**TRANSMISSION DE CET AVIS DE SÉCURITÉ :**

Veillez transmettre cet avis à toutes les personnes de votre organisation qui ont besoin d'en être informées. Si les produits concernés ont été distribués à un autre client ou une autre organisation, veuillez l'informer de cet Avis de sécurité urgent dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la réception de cet avis.

Sachez que FPH a signalé ce rappel à toutes les agences de réglementation appropriées.

Nous présentons nos plus sincères excuses pour le désagrément causé par ce rappel.

Si vous avez des questions concernant les mesures ci-dessus, veuillez contacter votre représentant FPH, **M. Yann Breton** par email à l'adresse [fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr) ou directement par téléphone au **+33 1 64 46 87 22**. Merci de votre coopération et de votre compréhension dans la gestion de ce problème.

Sincères salutations,

**Yann BRETON**

Responsable Affaires Réglementaires et Qualité /  
Regulatory Affairs Manager and Quality

[fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr)

Tél : +33 1 64 46 87 22

**Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent**  
**Écrou de fixation de l'articulation pour appareil de réchauffement néonatal**  
**Fisher & Paykel Healthcare**

Identifiant FPH FSCA : FA-2014-002

Type de mesure : Rappel et retrait du produit en milieu hospitalier

**Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer à votre représentant Fisher & Paykel Healthcare aux coordonnées indiquées ci-après. Vous êtes tenu de répondre même si vous n'êtes pas en possession de produits concernés et si vous n'en avez pas distribué.**

**Email :** [fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr)  
**Fax :** +33 1 64 46 45 48  
**Courrier :** Fisher & Paykel Healthcare SAS  
10 Avenue du Québec, Bat F5  
Silic 512, Villebon Sur Yvette  
F-91946 Courtaboeuf Cedex

Nom de société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Veillez cocher la case appropriée dans la Section A et la Section B.

### Section A – Inspection du stock

- J'ai identifié et remplacé l'écrou de fixation de l'articulation sur tous les produits concernés conformément aux instructions de la lettre et j'ai éliminé le ou les écrous concernés :

N° REF du produit	N° SN du produit

(tourner la page)


**Ou**

- Je ne possède aucun produit concerné dans mon stock, et/ou
- Nous avons déjà retiré du service les appareils de réchauffement néonataux suivants dont le numéro de série figure dans la plage concernée, et nous pouvons confirmer qu'ils ne sont plus utilisés :

N° REF du produit	N° SN du produit

**Section B – Signalement aux clients**

- J'ai distribué des appareils de réchauffement néonataux et/ou des pièces détachées concernés et j'ai lu et compris mon obligation de signalement et de remplacement vis-à-vis de tous mes clients en possession de ces produits.
  - Nombre de clients concernés : \_\_\_\_\_
  - Nombre d'appareils de réchauffement néonataux concernés distribués : \_\_\_\_\_

**Ou**

- Je n'ai distribué aucun des appareils de réchauffement néonataux concernés.

Nom : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



14/Nov/2014

À l'attention du Service Biomédical / Correspondant Matériovigilance

**Avis de sécurité urgent**  
**Écrou de fixation de l'articulation pour appareil de réchauffement néonatal**  
**Fisher & Paykel Healthcare**

---

**Identifiant FPH FSCA : FA-2014-002**

**Type de mesure : Rappel et retrait du produit en milieu hospitalier**

---

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT CONCERNÉ :**

Les appareils de réchauffement néonataux Fisher & Paykel Healthcare (FPH) de la série IW900 sont conçus pour faciliter la thermorégulation des nouveau-nés pesant jusqu'à 10 kg. Sont potentiellement concernés les nouveau-nés dans les salles de travail et d'accouchement, dans les unités de soins intensifs en néonatalogie et pédiatrie et dans les pouponnières d'hôpital.

**MOTIF DU RAPPEL :**

Fisher & Paykel Healthcare publie le présent avis de sécurité volontaire en raison de deux signalements confirmés de rupture de l'écrou assurant la fixation de la tête de l'appareil de réchauffement. La rupture de l'écrou peut entraîner un détachement partiel de la tête de l'appareil de réchauffement et son basculement vers le berceau. Dans les cas signalés, la tête de l'appareil de réchauffement n'a pas touché le patient. Toutefois, il existe un risque de contact entre la tête de l'appareil de réchauffement et le patient placé dans le berceau, et donc de graves lésions.

D'après nos investigations, ces incidents sont dus à un défaut de production limité à deux lots d'écrous. Ces écrous ont été utilisés uniquement pour la fabrication de certains lots d'appareils de réchauffement néonataux.

## NUMÉROS DE MODÈLE ET DE SÉRIE CONCERNÉS :

Numéro de modèle (REF)	Numéros de série (SN) concernés
IW910XXX	071116ZZZZZZ – 090810ZZZZZZ
IW920XXX	
IW931XXX	
IW932XXX	
IW933XXX	
IW934XXX	
IW951XXX	
IW952XXX	
IW953XXX	
IW954XXX	
IW980XXX	
IW990XXX	

La mention XXX remplace le code de variante du modèle par pays : AEA, AEK, AEU, AFS, AFU, AGU, AMS ou JEU.

La mention ZZZZZZ remplace le numéro à six chiffres spécifique de chaque appareil de réchauffement néonatal.

## MESURES PRISES PAR FISHER & PAYKEL HEALTHCARE :

Fisher & Paykel Healthcare expédie à tous les clients concernés des écrous de remplacement pour la fixation de l'articulation.

## INSTRUCTIONS :

**Étape 1 :** Identifiez tous les appareils de réchauffement néonataux concernés dans votre stock en contrôlant les numéros REF et SN sur l'étiquette (voir les exemples aux Figures 1 et 2).



Figure 1 – Emplacement de l'étiquette sur l'appareil



Figure 2 – Numéro de modèle (REF) et numéro de série (SN) sur l'étiquette de l'appareil

### Étape 2 : Remplacement de l'écrou concerné.

- Mettez hors service l'appareil de réchauffement néonatal concerné.
- Arrêtez l'appareil de réchauffement et débranchez-le du secteur.
- Soutenez la tête de l'appareil de réchauffement pendant le démontage pour l'empêcher de tomber.
- Suivez les étapes A à F dans la Figure 3 ci-après pour remplacer l'écrou.
  - Assurez-vous que la rondelle de l'articulation reste en place pendant l'installation du nouvel écrou.
  - Vérifiez que la tête de l'appareil de réchauffement est bien fixée, qu'elle peut pivoter librement et que le cran d'arrêt retient la tête en position centrale.
- Rebranchez le cordon secteur, remettez en marche l'appareil de réchauffement et vérifiez l'absence de codes d'erreur ou d'alarmes avant la remise en service.

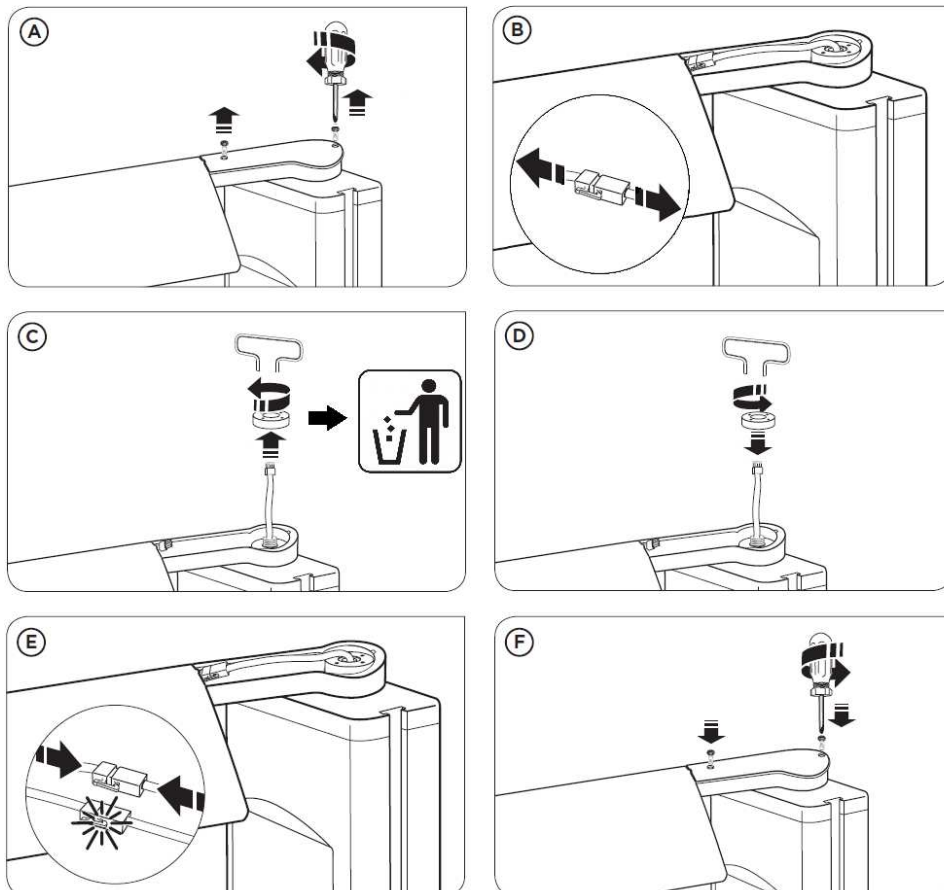


Figure 3 – Retrait et remplacement de l'écrou concerné

**Étape 3** : Veuillez compléter le Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent et le renvoyer à votre représentant FPH [M. Yann Breton](#).

**TRANSMISSION DE CET AVIS DE SÉCURITÉ :**

Veillez transmettre cet avis à toutes les personnes de votre organisation qui ont besoin d'en être informées. Si les produits concernés ont été distribués à un autre client ou une autre organisation, veuillez l'informer de cet Avis de sécurité urgent dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la réception de cet avis.

Sachez que FPH a signalé ce rappel à toutes les agences de réglementation.

Nous présentons nos plus sincères excuses pour le désagrément causé par ce rappel.

Si vous avez des questions concernant les mesures ci-dessus, veuillez contacter votre représentant FPH [M. Yann Breton](#) par email à l'adresse [fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr) ou directement par téléphone au **+33 1 64 46 87 22**. Merci de votre coopération et de votre compréhension dans la gestion de ce problème.

Sincères salutations,

**Yann BRETON**

Responsable Affaires Réglementaires et Qualité /  
Regulatory Affairs Manager and Quality

[fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr)

Tél : +33 1 64 46 87 22

**Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent**  
**Écrou de fixation de l'articulation pour appareil de réchauffement néonatal**  
**Fisher & Paykel Healthcare**

**Identifiant FPH FSCA : FA-2014-002**

**Type de mesure : Rappel et retrait du produit en milieu hospitalier**

**Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer à votre représentant Fisher & Paykel Healthcare aux coordonnées indiquées ci-après. Vous êtes tenu de répondre même si vous n'êtes pas en possession de produits concernés et si vous n'en avez pas distribué.**

**Email :** [fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr)  
**Fax :** +33 1 64 46 45 48  
**Courrier :** Fisher & Paykel Healthcare SAS  
10 Avenue du Québec, Bat F5  
Silic 512, Villebon Sur Yvette  
F-91946 Courtaboeuf Cedex

Nom de société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

### Contrôle du stock

- J'ai identifié et remplacé l'écrou de fixation de l'articulation sur tous les produits concernés conformément aux instructions de la lettre et j'ai éliminé le ou les écrous concernés :

N° REF du produit	N° SN du produit

(tourner la page)



14/Nov/2014

À l'attention du Service Biomédical / Correspondant Matériovigilance

**Avis de sécurité urgent**

**Écrou de fixation de l'articulation pour appareil de réchauffement néonatal  
Fisher & Paykel Healthcare**

---

**Identifiant FPH FSCA : FA-2014-002**

**Type de mesure : Rappel et retrait du produit en milieu hospitalier**

---

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT CONCERNÉ :**

Les appareils de réchauffement néonataux Fisher & Paykel Healthcare (FPH) de la série IW900 sont conçus pour faciliter la thermorégulation des nouveau-nés pesant jusqu'à 10 kg. Sont potentiellement concernés les nouveau-nés dans les salles de travail et d'accouchement, dans les unités de soins intensifs en néonatalogie et pédiatrie et dans les pouponnières d'hôpital.

**MOTIF DU RAPPEL :**

Fisher & Paykel Healthcare publie le présent avis de sécurité volontaire en raison de deux signalements confirmés de rupture de l'écrou assurant la fixation de la tête de l'appareil de réchauffement. La rupture de l'écrou peut entraîner un détachement partiel de la tête de l'appareil de réchauffement et son basculement vers le berceau. Dans les cas signalés, la tête de l'appareil de réchauffement n'a pas touché le patient. Toutefois, il existe un risque de contact entre la tête de l'appareil de réchauffement et le patient placé dans le berceau, et donc de graves lésions.

D'après nos investigations, ces incidents sont dus à un défaut de production limité à deux lots d'écrous. Ces écrous ont été utilisés uniquement pour la fabrication de certains lots d'appareils de réchauffement néonataux.

## NUMÉROS DE MODÈLE ET DE SÉRIE/LOT CONCERNÉS :

Numéro de modèle (REF)		Numéros de série (SN) et numéros de lot (LOT) concernés
Appareils de réchauffement néonataux	IW910XXX	071116ZZZZZZ – 090810ZZZZZZ
	IW920XXX	
	IW931XXX	
	IW932XXX	
	IW933XXX	
	IW934XXX	
	IW951XXX	
	IW952XXX	
	IW953XXX	
	IW954XXX	
	IW980XXX	
IW990XXX		
Pièces détachées	043041129	071116 – 090810
	043041130	
	043041131	
	043042359	
	648040142	

La mention XXX remplace le code de variante du modèle par pays : AEA, AEK, AEU, AFS, AFU, AGU, AMS ou JEU.

La mention ZZZZZZ remplace le numéro à six chiffres spécifique de chaque appareil de réchauffement néonatal.

### MESURES PRISES PAR FISHER & PAYKEL HEALTHCARE :

Fisher & Paykel Healthcare expédie à tous les clients concernés des écrous de remplacement pour la fixation de l'articulation.

### INSTRUCTIONS :

**Étape 1 :** Identifiez tous les appareils de réchauffement néonataux concernés dans votre stock en contrôlant les numéros REF et SN sur l'étiquette (voir les exemples aux Figures 1 et 2).

**Étape 2 :** Identifiez toutes les pièces détachées concernées dans votre stock en contrôlant les numéros REF et LOT sur l'étiquette (voir l'exemple à la Figure 3).

**Étape 3 :** Vérifiez les registres de vos unités équipées d'un appareil de réchauffement néonatal pour déterminer si des pièces détachées concernées ont été installées sur d'autres appareils. Si vous n'êtes pas en mesure d'identifier les appareils de réchauffement néonataux susceptibles de comporter des pièces détachées concernées, veuillez contacter FPH aux coordonnées ci-dessous.





Figure 1 – Emplacement de l'étiquette sur l'appareil



Figure 2 – Numéro de modèle (REF) et numéro de série (SN) sur l'étiquette de l'appareil



Figure 3 – Numéro de modèle (REF) et numéro de lot (LOT) sur l'étiquette de la pièce détachée

**Étape 4 :** Remplacement de l'écrou concerné.

- Mettez hors service l'appareil de réchauffement néonatal concerné.
- Arrêtez l'appareil de réchauffement et débranchez-le du secteur.
- Soutenez la tête de l'appareil de réchauffement pendant le démontage pour l'empêcher de tomber.
- Suivez les étapes A à F dans la Figure 4 ci-après pour remplacer l'écrou.
  - Assurez-vous que la rondelle de l'articulation reste en place pendant l'installation du nouvel écrou.
  - Vérifiez que la tête de l'appareil de réchauffement est bien fixée, qu'elle peut pivoter librement et que le cran d'arrêt retient la tête en position centrale.
- Rebranchez le cordon secteur, remettez en marche l'appareil de réchauffement et vérifiez l'absence de codes d'erreur ou d'alarmes avant la remise en service.

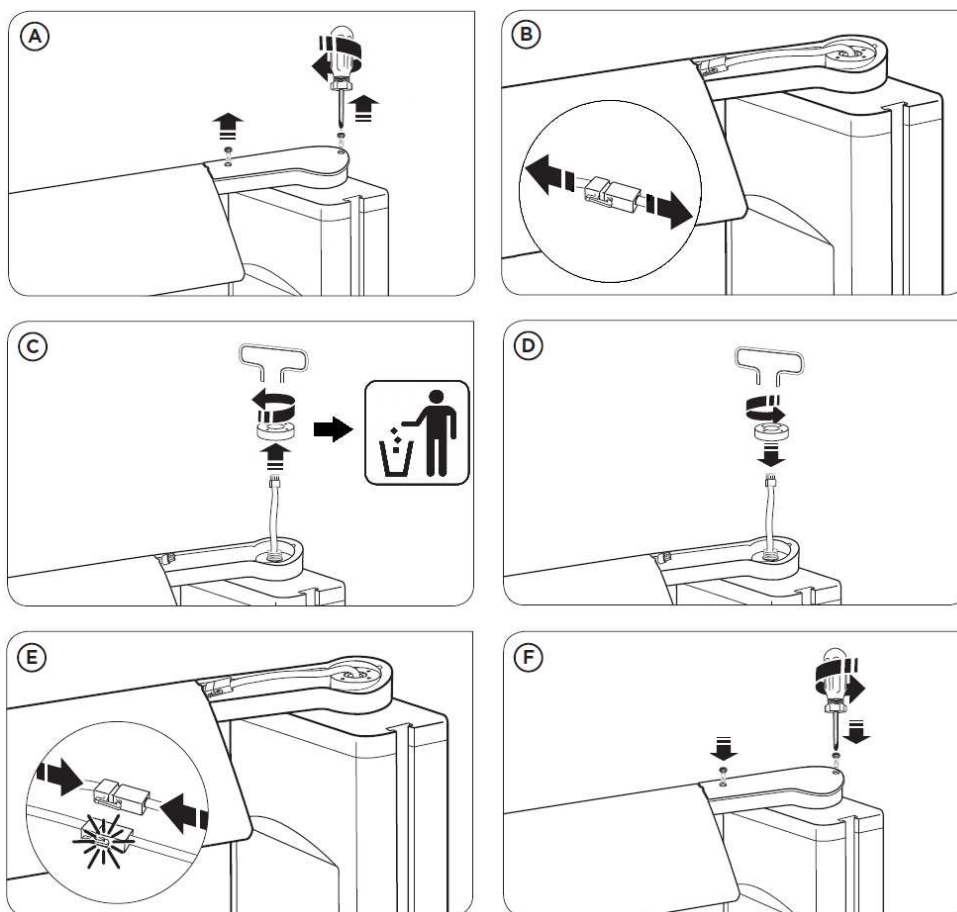


Figure 4 – Retrait et remplacement de l'écrou concerné

**Étape 5 :** Veuillez compléter le Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent et le renvoyer à votre représentant FPH [M. Yann Breton](#).

**TRANSMISSION DE CET AVIS DE SÉCURITÉ :**

Veuillez transmettre cet avis à toutes les personnes de votre organisation qui ont besoin d'en être informées. Si les produits concernés ont été distribués à un autre client ou une autre organisation, veuillez l'informer de cet Avis de sécurité urgent dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la réception de cet avis.

Sachez que FPH a signalé ce rappel à toutes les agences de réglementation appropriées.

Nous présentons nos plus sincères excuses pour le désagrément causé par ce rappel.

Si vous avez des questions concernant les mesures ci-dessus, veuillez contacter votre représentant FPH **M. Yann Breton** par email à l'adresse [fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr) ou directement par téléphone au **+33 1 64 46 87 22**. Merci de votre coopération et de votre compréhension dans la gestion de ce problème.

Sincères salutations,

**Yann BRETON**

Responsable Affaires Réglementaires et Qualité /  
Regulatory Affairs Manager and Quality

[fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr)

Tél : +33 1 64 46 87 22

**Formulaire de réponse à l'Avis de sécurité urgent**  
**Écrou de fixation de l'articulation pour appareil de réchauffement néonatal**  
**Fisher & Paykel Healthcare**

Identifiant FPH FSCA : FA-2014-002

Type de mesure : Rappel et retrait du produit en milieu hospitalier

**Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer à votre représentant Fisher & Paykel Healthcare aux coordonnées indiquées ci-après. Vous êtes tenu de répondre même si vous n'êtes pas en possession de produits concernés et si vous n'en avez pas distribué.**

**Email :** [fa2014.warmernuts@fphcare.fr](mailto:fa2014.warmernuts@fphcare.fr)  
**Fax :** +33 1 64 46 45 48  
**Courrier :** Fisher & Paykel Healthcare SAS  
10 Avenue du Québec, Bat F5  
Silic 512, Villebon Sur Yvette  
F-91946 Courtaboeuf Cedex

Nom de société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

### Contrôle du stock

- J'ai identifié et remplacé l'écrou de fixation de l'articulation sur tous les produits concernés conformément aux instructions de la lettre et j'ai éliminé le ou les écrous concernés :

N° REF du produit	N° SN du produit

(tourner la page)


**Ou**

- Je ne possède aucun produit concerné dans mon stock, et/ou
- Nous avons déjà retiré du service les appareils de réchauffement néonataux suivants dont le numéro de série figure dans la plage concernée, et nous pouvons confirmer qu'ils ne sont plus utilisés :

N° REF du produit	N° SN du produit

Nom : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_